



COMITE DÉPARTEMENTAL DE HAUTE-VIENNE DE PÊCHE SPORTIVE AU COUP

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2013 — 30 novembre 2013 —

C'est à 20h30, salle J.P. TIMBAUD à LIMOGES, que Stéphane FOUILLADE, Président du CD 87, ouvre l'Assemblée Générale Ordinaire réunissant 30 licenciés. Les 10 clubs licenciés sont représentés, soit 15 mandats.

Le Président remercie les pêcheurs présents mais constate qu'une participation aussi faible est le plus mauvais « record » pour une AG du CD 87. Cela renforce son envie de partir et il déplore le manque de respect pour le travail accompli par le Comité Directeur.

André GUYONNAUD, Alain MONTEAUX, Nicolas CHERVY, Pascal RAFFIER, Eric SOURY, Johan GARAUD, Loïc LACOUCHIE, Cédric BREUIL, Michel VERDIER, Franck HEMERY, Christophe NOUGIER, Christian LAMARGUE, Christophe FINDEISEN, Ludovic BARRIERE, Sébastien SOUMAGNAS et Christian DUMAS (Vice-président de la Fédération des AAPPMA de la Haute-Vienne et Président de l'AAPPMA « La Maulde »), qui ne pouvaient être présents ce soir, nous ont priés d'excuser leur absence.

RAPPORT MORAL

Au nom des licenciés, Stéphane FOUILLADE remercie chaleureusement le Centre National pour le Développement du Sport et la Fédération Départementale des AAPPMA (représentée par Sylvain GUYARD) qui nous aident financièrement et encouragent et soutiennent le développement de la pêche sportive.

Nous avons ainsi reçu plus de 2600 euros de subventions destinées à financer les jeunes, à offrir des trophées et à communiquer pour valoriser l'esprit sportif. Les subventions reçues ont été intégralement affectées.

Le Président remercie également nos détaillants de pêche, d'abord pour leur engagement, car Nicolas CHERVY, Henri DEMARS et Aurélien PASCAUD sont licenciés au CD 87. Il salue ensuite leur disponibilité et leur soutien à la communication et aux dotations. Il y associe les sociétés MANUCENTRE, SENSAS, RAMEAU et RIVE pour le concours qu'elles apportent à la pêche de compétition, comme on pourra le constater lors de la remise de la dotation.

Enfin, S. FOUILLADE adresse des remerciements les plus amicaux aux AAPPMA auxquelles nous rendons visite chaque week-end et plus. A celles qui nous prêtent leur parcours, celles qui accueillent nos championnats et celles qui participent à notre critérium. Merci au nom des pêcheurs du CD 87 aux AAPPMA d'Ambazac, de Maulde, de Ladignac, des Ponticauds, de Rochechouart, de la Populaire de St-Junien, merci à la Mairie de La Chapelle-Montbrandeix et au Groupement des AAPPMA de Limoges. C'est avec elles et grâce à elles que nous réussissons nos saisons sportives.

Le Président entame l'ordre du jour en rappelant l'organisation de la soirée. Plusieurs membres du bureau ont souhaité le quitter pour diverses raisons. Lors de la réunion du Comité Directeur en date du 02

novembre, nous avons élu un nouveau Président et constitué un nouveau bureau. Tout à l'heure, l'Assemblée aura à valider le choix du COMDIR.

L'année 2013 a été une des plus accomplies de mes mandats, indique le Président. En début d'année, j'avais annoncé une surprise de taille. La création d'une des plus grosses écuries au niveau national, le Team SPP et ses stars de notre sport. Ils ont été à la hauteur et ont fait honneur à notre CD.

Paulo LAFONT nous rapporte l'argent par équipe du championnat du monde de pêche au coup qui s'est déroulé en POLOGNE. Encore une médaille accrochée à son cou. (Pas étonnant qu'il doive manger autant pour supporter tout ce métal.)

La pêche à la Plombée a enregistré une croissance rapide dans notre CD. Ce qui a permis à 3 de nos licenciés de participer à la 1^e division nationale dès sa deuxième édition.

En D2, très grosse performance de Jean-Jacques GRANDJEAN et de Stéphane FOUILLADE qui montent sur le podium. Jean-Jacques termine **Champion de France 2^e division** avec 3 pts. Stéphane FOUILLADE finit 3^e avec 4 pts. Christophe GERMANNAUD vous en parlera tout à l'heure.

Nous n'avons plus qu'un pêcheur en championnat handicapé, mais quel pêcheur ! Olivier JAYAT a dû faire le tour de la France pour finir **CHAMPION DE FRANCE 2^e division** et **VICE-CHAMPION de FRANCE 1^e division**.

Pour finir, nous n'oublions pas François ROULAUD, minime du TEAM SENSAS 87, qui s'est fait remarquer en devenant **CHAMPION de FRANCE 2^e division** et en terminant à une très bonne 5^{ème} place en 1^e division, à 1 pt du podium. Avec ses qualités et celles de son entourage, on est persuadé qu'il pourra intégrer l'équipe de France de sa catégorie très rapidement et rêver à un avenir plein de victoires au plus haut niveau.

Stéphane FOUILLADE demande des applaudissements pour ces trois champions de France : François ROULAUD, Champion de France D2 Minimes, Jean-Jacques GRANDJEAN champion de France D2 plombée et Olivier JAYAT champion de France D2 handicapés et vice Champion de France de D1 handicapés.

Un grand bravo également à Paul-Louis LAFONT pour sa prestation au Championnat du monde en POLOGNE et sa brillante médaille d'argent par équipe.

Cette année, nous avons envoyé, non sans mal, une équipe de 5 pêcheurs au Championnat de France des CD et à la coupe de France (ex GN). Le CD 87 se classe dans la moyenne en finissant 24^e/45.

A la Coupe de France, sur 194 concurrents, Raphaël AUDUSSEAU termine 16^e, Carlo GEMELGO 63^e, Olivier JAYAT 120^e, Fabien SIMON 127^e et Marc DRUTEL 192^e.

Le comité directeur du CD a déjà pensé à modifier le mode de sélection pour la participation à ces deux championnats car prendre les premiers du critérium ne semblent pas être la bonne solution. Vous serez informés dès qu'une décision définitive sera prise.

Passons à l'organisation des championnats régionaux et nationaux dont nous avons la charge.

CHAMPIONNATS

Cette année, la FFPSC nous a fait l'honneur de nous confier l'organisation du championnat 3^e division Vétérans. Malgré un temps médiocre, la réussite a été totale. L'AAPPMA de ROCHECHOUART et ses bénévoles ont assuré un Championnat très convivial dans un bon esprit de compétition. Les participants et les bénévoles ont partagé un repas amical sous le chapiteau. Le CD remercie chaleureusement tous les membres de l'AAPPMA et son président Sylvain GUYARD pour leur aide.

Nous avons 5 vétérans qualifiés. Malheureusement, nos représentants ont connu une grosse contre-performance, seul Jean-Pierre SAMIE se maintient en D3.

Le CD 87 a aussi accueilli le championnat régional des clubs. L'AAPPMA de ST-MATHIEU a accepté de nous prêter son parcours. Un grand merci car c'est certainement l'unique parcours du département capable d'accueillir 5 secteurs de 15 pêcheurs. Très belle organisation et très bon esprit sportif. Le TS 87 gagne

largement le Championnat devant l'APVG et Le Team SPP.

Pour clore la saison, nous avons organisé le Championnat régional au Moulinet. Malgré un quiproquo sur le lieu de l'organisation, il s'est déroulé comme prévu sur le lac de Sainte-Hélène à BUJALEUF. Très belle ambiance et beaucoup de poissons comme d'habitude sur ce parcours incontournable.

EFFECTIFS

En 2013, le nombre de licenciés est en très légère progression. Nous sommes passés de 19 jeunes licenciés en 2012 à 21 ; c'est le signe que la pêche de compétition continue à tenter des jeunes et que nous devons poursuivre nos efforts.

Chez les seniors, le Président est aussi optimiste, et il connaît d'ores et déjà trois compétiteurs qui rejoindront le CD 87 en 2014. Et pas des moindres puisque ce sont deux pêcheurs de niveau national et un pêcheur de niveau international, l'un des deux pêcheurs les plus titrés de France. Il s'agit de Stéphane POTTELET, champion de France de pêche au coup 2010, Vice champion du Monde individuel 2005 et troisième individuel au Championnat du Monde 2012.

En accueillant un quatrième international, nous devenons le CD qui réunit le plus grand nombre de pêcheurs de haut niveau.

Durant mes mandats de président, conclut S. FOUILLADE, nous n'aurons cessé de progresser en nombre et en qualité. Je suis persuadé que cela continuera après mon départ.

Je viens de parler de départ. Il en était question l'année dernière mais, faute de volontaire, j'ai accepté de relever une nouvelle fois le défi. Malheureusement, attirer des pêcheurs de compétition, augmenter les effectifs, rechercher des subventions, organiser les épreuves nationales... tout cela demande beaucoup d'investissement personnel. Je ne suis plus en mesure de l'apporter. De plus, un récent différend a eu raison de ma passion. Je ne suis pas du genre à faire les choses à moitié et ne pouvant vous donner toute mon énergie et mon temps, je préfère me retirer. Mais, rassurez vous, le Comité Directeur s'est choisi un nouveau président qui, avec votre soutien, fera du bon travail. Car lui, il a gardé sa passion. Mais attention, préservez-le et soutenez-le comme vous m'avez soutenu. A ce poste, il en faut du soutien !

Mon mandat prendra donc fin à l'issue de cette assemblée générale.

CRITERIUM DEPARTEMENTAL

Un mot sur le critérium départemental. Dans le bulletin 2013, Alain MONTEAUX a réalisé une étude statistique sur la participation aux critères des 10 dernières années. Étude intéressante qui montre une baisse régulière du nombre de participants.

Le Président s'arrête sur la saison 2013. A la lecture des chiffres, on constate que seulement 35% des licenciés participent à au moins 1 critérium sur 2. Est-ce que c'est que le Critérium ne les motive pas ? En fait, ce n'est pas si sûr car la baisse commence avec la diminution de participants non licenciés ou extérieurs au 87 à partir de 2008.

SAISON 2013	PARTICIPATION DES LICENCIES AU CRITERIUM					
Ont participé à :	0 CRIT	1/2/3	4/5/6	7/8/9	10/11/12	13/14/15
Nombre :	23	31	20	8	20	12
Pourcentage / 114 :	20%	27%	18%	7%	18%	10%
Ont participé à :	Moins de 7 critères : 65%			7 critères et + : 35%		

- Si on ne compte pas les licenciés jeunes parce que la plupart n'a pas trop le temps (ou la science suffisante) pour pêcher avec les aînés, on passe de 35 à 40% de licenciés « actifs » qui font plus de 7 concours. Mais il n'y en a toujours qu'un tiers pour faire le minimum de 10, indispensable

pour se classer. Donc le classement ne les intéresse pas.

- On peut ajouter que parmi ceux qui pourraient et ne les font pas, il y a tous les pêcheurs pris par la compétition à certains moments : plombée, vétérans, clubs, compétitions nationales... On arrive à peu près à 20% des effectifs.
- Si on y ajoute les licenciés membres « de soutien » – que je remercie, plus les imprévus d'argent, de santé ou de boulot (comme « Flooze » qui n'a pas eu le temps d'essayer sa licence...), on constate que plus de 60% des licenciés (en MOYENNE) vraiment « disponibles » sont présents au critérium. Et on ne compte pas ceux qui ne font pas tel ou tel critérium parce que ci, parce que ça, parce que autre chose... Avec ce seul groupe, on obtient les 47% qui font moins de 4 critères. C'est 1 licence sur 2.

La conclusion qui s'impose, c'est que diminuer le nombre de marques pour se classer semble actuellement un bon remède... à voir à l'usage.

Le COMDIR a modifié dans ce sens l'article 5 de la Charte, à l'unanimité, lors de la réunion du 02 novembre. En 2014 le nombre de résultats pris en compte pour le classement final du critérium est ramené de 10 à 8.

VŒU

Avant la présentation des bilans – sportif et financier, – nous allons examiner le seul vœu reçu, présenté par le Team Sensas 87. Comme ça, la Commission pourra procéder au dépouillement pendant les exposés suivants.

Voici la proposition sur laquelle nous devons nous prononcer :

« Disputer le Championnat Régional des Clubs en 2 manches de 3 heures sur une journée. »

Cette demande avait été présentée différemment l'année dernière mais adoptée en AG du CD dans ces termes-là. Le vœu n'avait pas été adopté par l'AG du CR. Parmi les votants à cette AG du CR, de récents élus du CD 19 n'avaient peut-être pas eu le temps de réfléchir à l'intérêt de la proposition.

Le Team Sensas a donc décidé de présenter à nouveau ce vœu. Le club pense qu'il est dans l'intérêt de la compétition, dans la mesure où il écarte le facteur « chance » pour la qualification à la finale des clubs. Daniel DEPALLE, président du CR, nous a indiqué qu'aucun texte n'interdisait de présenter un vœu rejeté précédemment.

Bien entendu, si nous l'adoptons aujourd'hui, il sera de nouveau soumis au vote de l'AG du CR.

Nous avons également à examiner une liste de vœux qui seront soumis au vote à l'AG de la FFPSC. Nous devons donc en décider ce jour pour que le Président représente notre vote lors de l'AG de la FFPSC, le 09 février 2014, à Coudekerque-Branche (59).

Le Secrétaire-adjoint fait l'appel des clubs et répartit les bulletins.

BILAN FINANCIER

Après le ramassage des bulletins et l'émargement de la liste des votants, le Président donne la parole au trésorier, Marc DRUTEL, pour la présentation du bilan financier de l'année 2013 au 30.11.

L'exercice est pratiquement clos et la comptabilité est saine. Le bilan est en équilibre, en particulier grâce aux subventions. Le solde 2013 est légèrement positif et le COMDIR a alloué une participation de 100 euros à chacun des cinq jeunes qui ont participé aux championnats nationaux ainsi qu'à Olivier JAYAT, qui a supporté de grands déplacements pour glaner des titres.

Le bilan financier a été examiné par les Vérificateurs aux comptes qui n'ont fait aucune remarque.

A l'issue de l'exposé, l'AG donne quitus de sa gestion au Trésorier.

BILAN SPORTIF

Le Président invite Christophe GERMANNAUD, Secrétaire, à présenter le bilan sportif de la saison. Christophe reprend la chronologie de la saison sportive et son palmarès.

• Compétitions par équipes :

- **Championnat de France des Clubs**, le Team SPP termine à une brillante 9^e place et se maintient pour la saison 2014, le TS87 termine 13^e et rate le maintien d'1/2 pt, l'APVG termine au milieu du classement finissant 42^e/80 équipes.

- **Challenge Sensas**, seulement deux équipes ont participé à la finale européenne, elles ne se sont pas lâchées puisqu'elles finissent respectivement : Team SPP (14^e) et l'Ablette Palaisienne 21^e/64 équipes.

• Compétitions nationales individuelles :

- **Catégorie Jeunes** : en **minimes**, nous avons deux représentants, le jeune **François ROULAUD est champion de France** de la D2 et le jeune benjamin CHABERNAUD termine 14^e ; en **Cadets**, Quentin PIGOUT, seul représentant termine à la 11^e place et il est le premier descendant pour 1 point; en **Juniors**, Benoît MAZIERES termine 15^e. François est le seul à accéder à la D1 catégorie Minimes. Il a fait un Championnat exceptionnel, en faisant 2-5-2 aux manches, il termine 5^e sur 35 concurrents, à 1 point du podium.

- **Catégorie Handicapés** : un seul représentant mais quel représentant. **Olivier JAYAT** devient **Champion de France de D2** avec 4 pts. Il n'a laissé aucune chance à ses adversaires. En D1, il termine **vice Champion de France** et se maintient pour 2014.

- **Catégorie Vétérans** : 5 pêcheurs jouaient la D3 à domicile sur le plan d'eau de ROCHECHOUART. J.-P. SAMIE (10^e) se maintient, Jean-Louis LOIREAU (13^e), Daniel COGNE (14^e), J.-J. GRANDJEAN (16^e) et Tonio ARANTES (17^e) redescendent. Une contre-performance de nos anciens cette année.

- **Catégorie Pêche à la plombée** : en D2, très grosse performance de Jean-Jacques GRANDJEAN et de Stéphane FOUILLADE qui montent sur le podium et accèdent à la 1^e division Nationale. Jean-Jacques termine **Champion de France 2^e division** avec 3 pts. Stéphane FOUILLADE finit 3^e avec 4 pts et explose le record de poids sur le parcours avec 22.880 kg en 5 heures à la deuxième manche. Nicolas CHERVY prend la 6^e place et se maintient tandis que Mickael LETSCHER, 19^e, redescend.

En D1, Eric DUVERNEUIL, brille une nouvelle fois et se maintient pour la deuxième année consécutive en 1^{ère} nationale en terminant (6^e), Jean-Jacques GRANDJEAN (8^e) se maintient également. Nicolas CHERVY repêché de dernière minute en lieu et place de Stéphane FOUILLADE rate le maintien de quelques grammes et termine 13^e. On le retrouvera en D2 Nationale en 2014.

- **Catégorie Carpe** : nous avons 3 représentants en D2. Maigre participation dû à un choix de date non approprié. Aucun n'accèdera à la finale.

- **Catégorie Seniors pêche mixte** : Nos deux néo-licenciés Pierre-Louis RENAULT et Stéphane LINDER participaient à la 1^e division nationale, ils terminent respectivement 9^e et 11^e. Ils se maintiennent tous les deux pour la saison 2014.

En D2 nationale, Paul-Louis LAFONT (10^e) se maintient. Il rate la montée au poids. Franck HEMERY (18^e), Christophe NOUGIER (25^e) et Frédéric BERNARD (26^e) redescendent.

En 3^e D Nationale, nous avons 9 licenciés. Mais avec le choix de parcours médiocre fait par le CD 33, nos participants n'ont pas brillé. Seul Frédéric BERNARD tire son épingle du jeu en terminant 16^e. Il est restant mais sera repêché pour faire la D2. Les autres représentants du CD 87 : Raphaël AUDUSSEAU (22^e), Patrice LAMARGUE (23^e), Sylvain GUYARD (25^e), Christophe FINDEISEN (29^e), Christian LAMARGUE (31^e), Ludovic BARRIERE (35^e), Lionel LAVAUD (40^e) et Lionel DOUDET (42^e) redescendent en Régional.

Notons que Stéphane LINDER aura fait le grand chelem puisqu'il est parti de la 3^e nationale pour finir restant en 1^{ère} nationale mixte. Félicitations à lui.

- Catégorie Seniors pêche au moulinet :

Trois représentants de la Haute-Vienne disputaient la 1^e division Nationale. Stéphane LINDER termine 13^e et se maintient, Pierre-Louis RENAULT rate le maintien d'un point et redescend, accompagné de Paul-Louis LAFONT qui termine 23^e. Notons que Paul-Louis a passé 21 ans en 1^e division Nationale et qu'il compte bien la réintégrer en 2014.

En D2, nous avons 4 qualifiés : Loïc LACOUCHIE (8^e) se maintient, Christophe NOUGIER (19^e), Patrice LAMARGUE (28^e) et Pascal AVRIL (30^e) redescendent.

En D3, nous avons 8 qualifiés. Christophe NOUGIER (6^e), Patrice LAMARGUE (12^e), Loïc LACOUCHIE (13^e), pascal AVRIL (14^e) montent en D2 tandis que Ludovic BARRIERE (19^e), Teddy LESCURE (27^e), Raphaël AUDUSSEAU (28^e) et Jean-Michel GUIONNET (31^e) redescendent.

- Régional mixte :

Ludovic BARRIERE (2^e), Jean-Luc CHAPUT (3^e) et Mustapha DAAS (4^e) participeront à la D3 en 2014. Ils accompagneront Patrick AUGER vainqueur du championnat, qui rejoint le CD 87 en 2014.

- Régional moulinet :

Teddy LESCURE vainqueur du Championnat, Sébastien SOUMAGNAS (2^e), Laurent BELLAYER (3^e) et Jean Luc CHAPUT (4^e) participeront à la D3 en 2014.

- Régional FEEDER :

Mickaël LETSCHER vainqueur avec 2 pts retrouvera sa place en D2. Il sera accompagné de François GERMANNAUD.

- **1^{ère} division départementale coup** : J.P. SAMIE, P. CHARBONNIAUD et C. GEMELGO forment le podium.

- **2^{ème} division départementales coup** : Rémi SOURY, Mustapha DAAS et Nicolas GARREAU.

- **3^{ème} division départementale coup** : Marc DRUTEL, Pascal RAFFIER et Quentin PIGOUT.

- **1^{ère} division départementale moulinet** : Jean-Luc CHAPUT, Nicolas CHERVY, Daniel COGNE.

En résumé, un grand bravo à tous les participants des championnats nationaux, régionaux et départementaux sous les couleurs du CD 87 et de leur club.

Cette saison encore, la lutte pour la victoire au Critérium a été vive entre cinq pêcheurs et le titre s'est joué une nouvelle fois sur le dernier concours. Patrice JACQUES remporte le critérium pour la 5^{ème} fois de sa carrière à son rythme habituel, tous les dix ans à peu près (1981 – 1990 – 2000 – 2001 - 2013). En 2013, il devance Christophe NOUGIER, Carlo GEMELGO, Stéphane FOUILLADE et Aurélien PASCAUD. Pour la deuxième année consécutive, Stéphane FOUILLADE, en tête du classement durant toute la saison, se fait battre sur l'ultime concours. Il est vraiment difficile de gagner ce critérium !

L'Ablette Palaisienne gagne largement le Challenge interclubs 2013 avec 5 pêcheurs dans les 20 premiers.

Sylvain GUYARD a survolé la finale du critérium, qui s'est déroulé sur ses terres en une manche de 5 heures avec 15.880 pts devant Raphaël AUDUSSEAU avec 8715 pts. Le troisième secteur est remporté par Patrice JACQUES auteur d'une très belle saison.

Le nom des 24 premiers du critérium sera donné tout à l'heure à la remise des récompenses.

Le président reprend la parole et poursuit l'ordre du jour.

BULLETIN ANNUEL 2013

Le Président présente le bulletin 2013, le 10^e depuis 2004, toujours réalisé à 100 % par Alain MONTEAUX. Il remercie les bénévoles qui ont pris la plupart des photos et, tout particulièrement, Anne-Marie GRANDJEAN et M. VERDIER. Les bulletins sont remis aux représentants des clubs, charge à eux de les

distribuer à leurs licenciés. Les licenciés individuels absents à l'AG pourront se le procurer auprès du secrétaire.

Le nouveau Président se chargera de la transmission aux institutions départementales, régionales et nationales lors des demandes de subventions ainsi qu'au monde de la pêche associative (FDPPMA et AAPPMA participant à la pêche de compétition). Le bulletin sera également consultable et téléchargeable sur notre site à partir du 1^{er} décembre.

RESULTATS DU VOTE DU VŒU DU CD

La Commission de Contrôle remet le PV de vote au Président qui donne les résultats. Ont voté :

POUR : **10** CONTRE : 05 ABSTENTIONS : 00

Le vœu est adopté et sera présenté au vote à l'A. G. du CR.

RESULTATS DU VOTE DES VŒUX DE LA FFPSC

(Voir ANNEXE 1)

CALENDRIER 2014 - TARIF LICENCES

Le Président présente ensuite le pré-calendrier 2014, établi fin novembre après l'examen des propositions de chaque club. Des modifications pourront y être apportées à l'issue de l'AG de la FFPSC. Les dates des concours critères restent fixées. Les championnats départementaux sont fixés aux dates habituelles.

Nous partons sur une base de 17 concours critérium, dont les huit meilleurs seront pris en compte pour le classement final suivant la décision du dernier COMDIR.

Je souligne que cette année le Team SPP a eu le temps de s'organiser et que le Club aura son concours au calendrier. La date et le lieu restent à préciser. Contrairement à ce que pensent et disent certains, ces pêcheurs sont licenciés au CD 87, ils y sont attachés et sont fiers de le représenter.

Le tarif des licences pour 2014 évolue peu, la part FFPSC augmente de un euro. La part du CR et du CD reste inchangée depuis de très nombreuses années, tout comme le droit d'inscription au calendrier du Critérium (25 €), le même depuis 2009.

LICENCE	TARIF
Clubs	56,00 €
Seniors / Vétérans (44€ + 3€ CR + 5€ CD)	52,00 €
Juniors (24€ + 5€ CD)	29,00 €
Cadets (17€ + 5€ CD)	22,00 €
Minimes (12€ + 5€ CD)	17,00 €

Avant de passer à la remise des récompenses aux 24 premiers du critérium, au vainqueur de la finale du critérium et au vainqueur du critérium d'hiver, nous allons effectuer le tirage de la tombola.

3 lots ont été offerts par la société SENSAS et Aurélien PASCAUD pour le challenge régional feeder de SAINT-JUNIEN. Comme ce dernier a été annulé, les partenaires ont souhaité redistribuer les lots sous forme de tombola aux présents à cette AG...

Bravo aux gagnants.

Passons aux récompenses.

Le critérium d'hiver est remporté pour la 4^{ème} année consécutive par Paul-Louis LAFONT.

Le président remet une station rive complète à Sylvain GUYARD, vainqueur de la finale du critérium.

Le trophée du vainqueur du critérium est remis à Jean-Luc CHAPUT.

Avant de finir par le traditionnel vin d'honneur offert par le CD, Stéphane FOUILLADE demande aux représentants des Clubs d'approuver le choix fait par le Comité Directeur : l'élection de Marc DRUTEL au poste de Président.

Il n'y a pas d'opposition. Le choix du Comité directeur étant approuvé à l'unanimité par l'assemblée, le mandat de Marc DRUTEL commence donc à cet instant.

Avant de passer la parole à Marc afin qu'il présente le nouveau bureau du CD, Stéphane adresse quelques mots à l'Assemblée :

« Je veux vous remercier de la confiance que vous m'avez témoignée depuis mon retour dans le CD 87. D'abord comme bénévole, puis comme trésorier, puis en tant que président. Grand fervent de la pêche de compétition, j'ai essayé de la faire évoluer dans le meilleur sens, de la faire reconnaître comme un véritable sport et d'attirer des licenciés. Il est vrai que cela nous a parfois éloignés des pêcheurs de loisir mais c'est un choix de la FFPSC de promouvoir la pêche comme sport de haut niveau. Peut être parfois au détriment de la convivialité. »

Marc DRUTEL présente le nouveau bureau :

- Président : Marc DRUTEL
- Vice-président : Paul-Louis LAFONT
- Secrétaire : Christophe GERMANNAUD
- Secrétaire adjoint : André JANDAUD
- Trésorier : Pascal CHARBONNIAUD
- Trésorier adjoint : Cédric BREUIL

Il rappelle les noms des membres du comité directeur à la demande de Jean-Pierre SAMIE : Antonio ARANTES, Guillaume BREGEAT, Lionel DOUDET, Eric DUVERNEUIL, Max GONON, Olivier JAYAT, Loïc LACOUCHIE, Jean-Louis LOIREAU, Stéphane FOUILLADE, Raphaël AUDUSSEAU, J.-François FAYEMENDY.

A son tour, il s'adresse à l'Assemblée :

« Comme vous tous, je suis un passionné de pêche de compétition. Cela fait plus de 25 ans que je participe à des compétitions au sein du CD 87 (premier concours critérium à Verneuil-sur-Vienne en 1988).

Je suis licencié à la FFPSC depuis 1990. Depuis 15 ans, j'ai occupé différentes fonctions au sein du bureau du CD 87, d'abord comme membre actif, puis secrétaire-adjoint en charge du bulletin, trésorier-adjoint, trésorier... Le départ de Stéphane m'offre l'opportunité d'occuper un nouveau poste et de continuer à apporter ma contribution au fonctionnement de notre Comité.

Depuis 25 ans, j'ai pris beaucoup de plaisir partagé avec les amis au bord de l'eau, d'abord au sein de l'APVG, mon club de cœur, ensuite au sein du CD et du CR. Mon souhait principal en tant que président sera de continuer à prendre ce même plaisir.

Il y a 25 ans, la saison de compétition durait 4 mois. Maintenant, elle s'étale du 1^{er} janvier au 31 décembre sans véritable coupure. Un président ne peut pas être partout, tout le temps. Le travail à venir devra donc être un travail d'équipe où chaque membre aura un rôle important à jouer. L'objectif du nouveau bureau sera de travailler dans la continuité de ce qui a été fait par les bureaux précédents depuis la création du CD, en essayant d'améliorer ce qui peut l'être. Toutes les suggestions sont les bienvenues.

Dès les prochaines semaines, il nous faudra songer à préparer la saison 2014 : enregistrement des licences, finalisation du calendrier, organisation des premières épreuves, notamment deux championnats régionaux vétérans et clubs)... Le travail ne manquera pas, toutes les bonnes volontés ne seront pas de trop pour que tout se passe au mieux. Encore merci pour votre confiance. Je vous invite maintenant à partager ensemble le vin d'honneur. »

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt l'Assemblée Générale ordinaire à 23 h 30.

Le secrétaire,
Christophe GERMANNAUD

Le président,
STEPHANE FOUILLADE

ANNEXE 1

Vœux présentés à l'A. G. ordinaire du 30 novembre 2013

Destinés à l'AG de la FFPSC

VŒUX DISCUTES	AVIS DE L'AG
<p><u>Vœu CR Haute-Normandie</u> Dans les championnats, que tous les capots des secteurs marquent un nombre de points égal au nombre de pêcheurs maximum des secteurs. Exemple : Pêche en trois secteurs de douze, tous les capots marquent 12 points même si un secteur est incomplet.</p>	POUR
<p><u>Vœux CR Champagne-Ardenne</u> Vœu n° 1. Elimatoire Régional Vétérans : Autoriser la pêche mixte pour cette épreuve, vu que dès la 3ème Nationale celle-ci est autorisée.</p>	POUR
<p>Vœu n° 2. Sanctions disciplinaires : Etablir un barème sous forme de tableau regroupant les principales sanctions afin de faciliter la tâche des commissions de disciplines à quelque niveau que ce soit.</p>	POUR
<p>Vœu n° 3. Les Capots : Actuellement le calcul des points places est injuste. Pourquoi ne pas revenir sur le fait que les capots marquent N+1 d'un secteur lors d'une compétition (ex. 8 pêcheurs dans un secteur chaque capot marquera 9).</p>	POUR
<p>Vœu n° 4. Grille des championnats : Il serait souhaitable que lors de l'établissement des programmes des championnats et grandes épreuves soit incluse la grille de tirage correspondant à l'organisation de celui-ci afin d'éviter tout incident comme par le passé.</p>	POUR
<p><u>Vœu CR Bourgogne</u> Vœu n°1. (proposé par le CD 58) : Que pour les championnats nationaux, un pré-piquetage soit effectué une semaine à l'avance, afin que les pêcheurs venant s'entraîner sachent à quel endroit exactement aura lieu le championnat.</p>	POUR
<p>Vœu n°2. (proposé par le CD 89) : Interdire le fouillis et les vers de vase dans l'amorce ou comme esche pour les épreuves à la plombée.</p>	CONTRE
<p><u>Vœux CR Centre</u> Vœu n° 1. (présenté par le CD 37) : Que les championnats nationaux de deuxième division mixte et moulinet se déroulent en trois manches de trois heures sur deux jours.</p>	POUR
<p>Vœu n° 2. (présenté par le CD 28) : Que les championnats nationaux vétérans deuxième et première division soit organisés en trois manches de trois heures sur trois jours.</p>	CONTRE

La Commission de Contrôle :

M. GONON

L. DOUDET